Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: - (1976)

Heft: 389

Artikel: Le petit jeu de la question fondamentale

Autor: Lehmann, Pierre

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1024024

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

POINT DE VUE

La courbe

J'ai glané, çà et là, des chiffres.

Puis j'ai tracé une courbe.

Et maintenant cette courbe m'obsède au point que j'y pense trente fois par jour.

Elle me fait peur.

Pourtant, ce n'est qu'une simple courbe sur du papier millimétré. Elle est bien connue. Ou plutôt : *une partie* de la courbe est bien connue. Je me suis contenté de la compléter et de la modifier un petit peu. Au lieu d'utiliser, en abscisse, le siècle comme unité de temps — ce qui se fait habituellement — j'ai pris pour base une durée un brin plus longue, imposée par la nature même du phénomène à observer et plus propre à le faire comprendre. J'ai donc pris pour unité 100 000 ans.

Et j'ai dessiné la courbe de croissance de l'espèce *Homo* depuis — ce qui semble être — ses débuts, c'est-à-dire 5 millions d'années. Le résultat est hallucinant.

Quitte à passer pour le benêt du village, j'avoue : j'en suis resté pétrifié.

Je n'imaginais pas; je n'avais jamais pensé que cette courbe avait une allure pareille. Simplement, je n'avais jamais réfléchi au sens de cette expression pourtant si courante: « l'explosion démographique ». Je voyais ça comme une formule commode, sans contenu bien précis. Une expression, comme ça, qu'on emploie...

Maintenant, je vois, je vois un petit peu mieux. Bon. Peut-être suis-je en train de me faire tout un cinéma. Possible. Mais j'ai la trouille.

Ce que je vois, c'est exactement ceci : l'espèce humaine en train d'exploser. Je veux dire que la courbe obtenue est semblable à celle qui décrirait un processus quelconque de rupture, d'explosion : des tensions de très faible ampleur s'accumulent pendant un temps extrême-

ment long. Survient un seuil, un palier critique et les tensions se libèrent en un temps extrêmement court.

Juste quelques chiffres, pour illustrer: on peut montrer que pendant le 99,98 % de la durée de son évolution, l'espèce humaine a connu un taux de croissance inférieur — et probablement très inférieur — à 0,02 % par an, soit un temps de doublement supérieur à 3500 ans. (Divers auteurs avancent un temps de doublement de l'ordre de 35 000 ans pour la plus grande partie de cette période). Aujour-d'hui, le taux moyen de croissance est proche de 2 % et le temps de doublement compris entre 35 ans (au pire) et 50 ans (au mieux). Après un imperceptible point d'inflexion, la courbe citée monte à la verticale... Très exactement: c'est une explosion.

Les biologistes, et pas seulement eux, sont horrifiés par *les conséquences* de la croissance de la population.

Mais que signifie l'explosion démographique en elle-même?

Historiens, sociologues, etc. nous fournissent un catalogue de causes. Tout a probablement commencé avec l'arc — c'est-à-dire le moyen de tuer à (relativement) longue distance.

Et s'il y avait une cause plus profonde?

Je n'en sais rien.

Si l'Evolution — dont nous connaissons mal les ressorts — voulait condamner l'espèce humaine sinon à la mort du moins à l'effondrement, elle déclencherait le processus le plus simple qu'elle connaisse: une multiplication suicidaire... Le coup des lemmings ou des criquets migrateurs, entre autres... Et le cancer.

Quand mes gosses me demanderont pourquoi il y a près de 200 000 personnes de plus par jour sur la Terre, qu'est-ce que je vais leur répondre?

Qu'ils comprendront plus tard?

Gil Stauffer

Le petit jeu de la question fondamentale

Le débat qui se poursuit actuellement autour du problème de l'énergie a une portée en fait très générale et pourrait être étendu à bien d'autres domaines. Et cela serait certainement utile.

Derrière les disputes d'experts, les uns pour, les autres contre telle ou telle méthode de production d'énergie, disputes qui rappellent la plupart du temps des combats de nègres dans un tunnel, se cachent des options fondamentales dont on ne parle presque jamais.

Dans un précédent article (DP 384), nous avons tenté de montrer que les méthodes de production d'énergie comme le nucléaire et le pétrole ont des implications sociales très réelles et pas forcément réjouissantes en plus des dangers objectifs qu'elles présentent comme explosions, irradiations, etc. De plus, la motivation des promoteurs de centrales gigantesques est avant tout la rentabilisation des sommes énormes engagées.

Dans ces conditions, on veut bien accepter des discussions d'experts sur la sécurité ou des études sur l'impact possible sur l'environnement. Cela retarde et chicane un peu, mais ne met pas réellement en cause la justification des projets. Par contre, on n'aime pas beaucoup la question fondamentale, à savoir s'il y a vraiment un besoin pour toute l'énergie qu'on veut produire. Et c'est cette question qu'on devrait considérer d'abord chaque fois qu'un problème se pose : est-ce qu'il est vraiment nécessaire que ce problème existe? Dans un travail remarquable écrit (curieusement) en anglais et intitulé « The basis for a blueprint for progress in Switzerland », Sam Mauch et Joan Davis essayent de cerner les implications de cette approche. (Ce travail a été mené dans le cadre du projet NAWU (Neue Analysen Wachstum und Umwelt) de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich et peut être obtenu auprès de cette institution).

On peut trouver facilement des exemples où le

fait de n'avoir pas posé la question fondamentale : « Est-il vraiment nécessaire que ce problème existe ? », a mené dans des impasses ou dans des fuites en avant dont nous commençons seulement à apprécier les difficultés qu'elles nous réservent.

Premier exemple: la pollution des eaux. Ici, la question fondamentale devient: est-il vraiment nécessaire de salir toute cette eau? Cette question n'a jamais été sérieusement posée. On a, au contraire, pris note du problème de l'eau sale et on a décidé de la nettoyer quelle qu'en soit la quantité. Le fait que cela est difficile n'a pas été perçu comme un inconvénient. Bien au contraire. Cela permettait une activité frénétique, en particulier dans le domaine du génie civil. Cela a permis, par ailleurs, d'ajouter le tuyau d'égout au fil électrique et l'amenée d'eau potable comme moyen de connecter et ficeler le citoven au système central. La construction de stations d'épuration augmente le produit national brut (PNB) et comme les Etats-nations estiment qu'un fort PNB est un objet de fierté, on s'en voudrait de ne pas épurer le plus possible. On finira par en vouloir à ceux qui ne salissent pas assez d'eau car si leur exemple était suivi, la rentabilisation des stations serait compromise.

On peut ajouter que la méthode d'épuration généralement utilisée (prédécantation, traitement biologique aérobie, précipitation des phosphates et décantation finale) n'est pas nécessairement la meilleure. Elle a comme caractéristiques essentielles la centralisation, la maximisation des besoins de béton et de canalisations, la débauche d'énergie et la complexité. Cela vient certainement en partie du fait qu'elle est le résultat d'adjonctions successives sur un concept de base jamais remis en question. On peut concevoir d'autres systèmes plus simples, moins onéreux et plus efficaces.

Deuxième exemple : l'incinération des ordures. La question fondamentale est : est-il vraiment néces-

saire qu'il y ait toutes ces ordures? En la posant, on s'attaque forcément aux emballages. C'est pas gentil ça! Cela risque aussi de compromettre la rentabilisation des usines d'incinération, diminuer le PNB, etc., voir plus haut. Il semble néanmoins que la question se soit imposée à beaucoup de gens avec, comme conséquence, une diminution considérable des ordures à incinérer. Catastrophe! Les usines d'incinération ne marchent plus à plein rendement. Elle se font de la concurrence. C'est à qui arrivera à ravir les ordures de l'autre pour les brûler dans sa station. On en est arrivé à ce sommet : les gérants d'usines d'incinération se révoltent contre le recyclage du vieux papier sous prétexte que cela les prive de matière première. Ils suggèrent qu'on exploite les forêts pour faire du papier neuf qu'on n'utilisera qu'une fois et qu'on leur fournira ensuite pour le brûler. Ils ne semblent même pas avoir réalisé que cette proposition revient à transformer le bois en papier avant de le brûler, alors que, s'il y a un besoin de chaleur, on peut tout aussi bien brûler le bois directement.

Troisième exemple : la santé. La question fondamentale devient : est-il vraiment nécessaire qu'il y ait tous ces malades? Le problème est vaste et mériterait plusieurs pages, voire numéros de DP à lui tout seul. En gros, on peut dire que la résolution linéaire et en séquence des problèmes au fur et à mesure qu'ils se posent, méthode généralement prônée et admise dans notre société actuelle, nous a conduits à l'aberration la plus complète. Alors que l'état de santé, tant physique que morale (les deux sont étroitement liés) des hommes dépend au premier chef de leur environnement naturel et social, tout l'effort consacré à la santé a porté sur la cure des seuls symptômes. Mais alors là, on a mis le paquet. Suffit de regarder le CHUV, les salles de mitraillages radiographiques des hôpitaux, le gaspillage sous prétexte d'hygiène, etc. avec, comme résultat, les coûts aberrants de ce qu'on convient d'appeler des assurances. D'ailleurs, de l'aveu même des directeurs

d'hôpitaux, ces établissements doivent d'abord être rentables. La santé c'est, au fond, secondaire. On n'en sortira donc jamais de cette rentabilisation « über alles »? Et, comme le font remarquer Davis et Mauch, tous ces services de santé, qui ont été essentiellement créés pour compenser des effets socio-économiques néfastes (dont on aurait pu peut-être chercher à se passer) ajoutent des points au PNB par habitant et contribuent à la fierté des Etats-nations.

Le petit jeu de la question fondamentale peut s'appliquer à beaucoup d'autres problèmes actuels de notre société. C'est amusant. Au premier abord.

Pierre Lehmann

Genève: la justice sous pression

En cette fin d'année, les tribunaux doivent mettre à Genève les bouchées doubles : réouverture du dossier Jaccoud, affaires de drogue multiples, nouvelle instruction à Plan-les-Ouates, affaire Premax-Tarex, hold-up de Meyrin, jugement après la fusillade de Montbrillant qui fit deux morts dont un gendarme. Le verdict rendu dans cette dernière « affaire » (douze ans de réclusion pour le principal auteur) a soulevé l'indignation du corps de police, révolté par une telle « mansuétude ». On peut comprendre à la limite une telle réaction, bien que l'on sache qu'autant d'années de prison marquent de façon indélébile une existence. Mais comment admettre que le chef du Département de justice et police (M. Fontanet) se déclare « choqué par un tel jugement » qui témoignerait d'une « indulgence excessive » (lettre au commandant de la gendarmerie genevoise)? L'homme politique qu'est M. Fontanet ne saurait trouver ici de raisons valables d'intervenir dans le ménage de la justice sans semer le doute sur l'indépendance de cette dernière.